



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1784**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1784 intitulé :

**Règlement autorisant l'acquisition du lot 3 285 778 et les honoraires professionnels afférents en décrétant une dépense et un emprunt de 2 940 550 \$ à ces fins**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 21 mai 2019.

QUE le règlement a été approuvé le 25 juin 2019 conformément à la loi pour un montant de 2 940 550 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce troisième (3<sup>e</sup>) jour du mois de juillet deux-mille dix-neuf (2019).

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)